



CARREFOUR, LE JOUR SE LÈVE SUR UNE CATASTROPHE SOCIALE

LES GOGOS SONT LÀ...

Ce mardi était réuni un CE extraordinaire Carrefour : ordre du jour, avenir de Carrefour en Belgique, tout un programme !

Depuis des mois, nous entendions des rumeurs de plus en plus folles. Ce mardi, le voile est tombé. Un véritable coup de tonnerre qui annonce un séisme social de grande ampleur.

Que contient le plan de la direction ?

En pratique d'ici le 30/06/2010,

- **14 hypermarchés et 7 supermarchés fermeront leurs portes définitivement.** Il s'agit de Middelkerke, Bruges St-Kruis, Zwijnaarde, Malines Nord, Leeuw St-Pierre, Westerloo, Genk, Eupen, Jumet, Haine St-Pierre, Casteau, Renaix, Mouscron, Kuurne, Gand, Groene Vallei, Anvers Linkeroever, Anvers Gitschotellei, Genk centrum, Maaseik, Maasmechelen m2, Courtrai Walle...

1672 travailleurs sont concernés par le licenciement collectif.

- **7 supermarchés seront franchisés :** Anvers–Lange Lozanna, Bruges - Scheespdaele, Bruxelles–Tomberg, Grimbergen, Hoboken, Tielt, Oostende. Pour rappel, les franchisés n'ont aucune obligation de reprendre ni les conditions de travail de Carrefour, ni le personnel de Carrefour.
- **17 supermarchés et 3 hypermarchés pourraient être repris par le Groupe Mesdagh–Champion** (mais les négociations vont seulement commencer entre Mesdagh et Carrefour), aux conditions des magasins Mesdagh, c'est-à-dire aux conditions de la CP 202. Il y a fort à parier que Mesdagh ne voudra pas reprendre tout le personnel des magasins concernés.
- **Pour tous les magasins :** blocage des salaires jusqu'au moment où ceux-ci rejoindront la courbe de progression salariale de la CP 202 (blocage de plusieurs années d'après la direction, y compris de l'index ! complètement illégal). Passage des hypermarchés en CP 202, diminution des sursalaires heures tardives (40 % et 75% en lieu et place de 50 et 100%), suppression des ¼ d'heures payés, des congés conventionnels...

En fait, Carrefour veut presser le personnel au maximum pour avoir des coûts salariaux inférieurs à ceux de ses concurrents directs. Carrefour oublie souvent de dire que ses



concurrents ont également des CCT qui améliorent le sort des travailleurs...CCT qui rendent les coûts salariaux comparables !

Pour les services centraux, passage en CP 218, via une filialisation de ceux-ci, blocage des salaires jusqu'au moment où ceux-ci rejoindront la courbe de progression salariale de la CP 218 + non remplacement des départ naturels.

Ce qui est scandaleux , c'est que Carrefour méprise et culpabilise le personnel en lui proposant comme unique choix de diminuer ses conditions salariales pour sauvegarder son emploi.

Chantage odieux, c'est à prendre ou à laisser, si vous voulez avoir une chance que Carrefour continue à avoir des magasins intégrés ! Une chance, même pas une certitude ! Si vous n'êtes pas d'accord, Carrefour s'en va !

Un projet commercial : NON, seulement, une nouvelle redéfinition des formats de magasins.

- Petits hyper = modèle Lier
- Grands hyper = nouveau test à Mont St. Jean... on attend le 15/03
- Super Intégrés = Passage en Carrefour Market, type Brusilia ou Tervuren
- Express : expansion de 25 magasins/an

Coût 300 millions sur 3 ans !

Le problème principal de Carrefour ne devrait pas être la réduction de coûts mais des projets commerciaux ambitieux qui ramèneraient du chiffre d'affaire.

En 2001, les parts de marchés de Carrefour étaient de 33%, elles sont à moins de 25% maintenant, cherchez l'erreur ! Dans les chaînes de magasins concurrentes Delhaize et Colruyt, les charges salariales ont pourtant augmenté tout autant (voir les accords sectoriels de la 312 et de la 202). La perte de parts de marché résulte donc du manque de vision et de l'absence de plan commercial !

On nous annonce d'ores et déjà un nouveau plan de prépension avec un âge abaissé pour y accéder. Pour le reste tout est à négocier... en gardant à l'esprit que si nous ne sommes pas d'accord, Carrefour quitte la Belgique !

Restez mobilisés, à l'écoute de vos délégués, nous ferons appel à votre solidarité ! Avec vous, nous prendrons nos responsabilités !

I. Pètre
CNE

C. Van Droogenbroeck
LBC-NVK

J. De Weghe
BBTK/SETCa

M. Delmée
SETCa/BBTK